

AFFILIATION 2018/2019 ASSOCIATION SOCIOCULTURELLE



* AFFILIATION DE L'ASSOCIATION *

A. Affiliation de l'association

Affiliation Ligue (incluant un abonnement annuel gratuit à la revue *Idées en mouvement*) : **126,00 €**

Visa SACEM : **8,00 €** (visa donnant droit à des réductions sur vos déclarations de la saison)

B. Adhésion des membres de l'association

Adultes - adhésion Ligue (né-e-s en 2000 et avant) : **19,00 €** x _____ adhérent-e-s

Jeunes - adhésion Ligue (né-e-s en 2001 et après) : **8,00 €** x _____ adhérent-e-s

TOTAL **A + B** = Montant de votre affiliation : _____ €

* POUR PROCÉDER À VOTRE AFFILIATION *

Pour procéder à votre affiliation ou réaffiliation sur la plateforme Webaffiligue :

1. **Retrouvez les tutoriels** Webaffiligue sur notre site internet : www.folardeche.fr/vie-associative/tutowebaffiligue
2. **Connectez-vous** au Webaffiligue au moyen de vos codes d'accès reçus par mail autour du 01/09/2017.
3. **Imprimer** le document généré en fin de procédure d'affiliation, le **signer**, le **dater** et le **retourner** à la Fédération accompagné de votre règlement.
4. **Après validation** de votre affiliation par la Fédération, vous aurez accès à l'espace vous permettant de **procéder à la mise à jour et aux renouvellement** des adhésions grâce à la notice explicative.
5. Votre affiliation est terminée !

* POUR SOUSCRIRE À L'APAC *



Pour souscrire à une assurance pour votre association auprès de l'APAC :

1. **Remplir la fiche diagnostic** en ligne sur le site : www.apac-assurances.org au moyen des mêmes codes d'accès que pour vous connecter à votre espace sur le Webaffiligue ;
2. Vous recevrez un devis personnalisé ;
3. Après acceptation du devis, un appel à cotisation annuel vous sera transmis ;
4. Votre association est assurée dans le cadre de votre contrat !
5. Il vous sera demandé chaque année de mettre à jour votre fiche diagnostic en ligne.



L'APAC, est une assurance de qualité destinée spécifiquement aux associations. Elle assure les individus, les biens et les activités des associations affiliées à la Ligue de l'enseignement qui en font la demande. L'APAC peut également assurer individuellement les adhérents de l'association. Adaptées aux besoins de votre association, elle a de nombreuses options modulables qui peuvent se rajouter à la couverture de base pour un service complet et sur mesure. N'hésitez pas à nous contacter pour en parler.

* ÉGALITÉ * CITOYENNETÉ * LAÏCITÉ *